

PARI

Parcs d'Activités de Reims Industries

n° 14



Le journal des parcs d'activités de l'agglomération de Reims

2^e trimestre
2006



Tous les services aux entreprises

Colbert • Farman-Pompelle • Actipôle Neuville • Distripôle Nord-Est • Bétheny • Croix-Rouge • Port-Sec

Colbert *interview de Catherine Léonard* • Croix Rouge
un vivier de compétences • Air Turquoise *des facilités
pour les entreprises* • Reims Créator *bientôt la 10^e édition*



“ Etre considérés comme des entreprises à part entière ”

**Interview de Catherine Léonard,
présidente de Colbert Développement**

Catherine Léonard, vous avez pris la présidence de Colbert Développement fin 2004. Pouvez-vous nous dire en quelques mots qui vous êtes ?

J'ai 49 ans et je suis directrice du centre de formation du Groupe Promotrans à Reims. Je suis entrée dans le groupe en 1994, et j'ai exercé sur plusieurs sites. Je suis arrivée à Reims en mars 2004. Le groupe Promotrans, sous statut associatif et adossé à la branche professionnelle, a pour vocation la formation des chefs d'entreprise, des salariés, des demandeurs d'emploi mais aussi des étudiants. Il offre, dans le cadre de centres de formations continues, de centres de formations d'apprentis et d'écoles supérieures, des formations aux métiers du transport de marchandises, de la logistique, de la maintenance et du voyage. Ces formations ont des durées adaptées, allant du perfectionnement sur 16 heures jusqu'à des enseignements diplômant bac+ 6.

A Reims, nous formons plus particulièrement aux métiers du transport (attestations de capacité, justificatifs de capacité, titre professionnel porteurs et articulés, FIMO/FCOS compte propre et autrui,

permis poids lourds C/EC, conduite rationnelle, chrono numérique...) et de la logistique (CACES, préparateurs de commandes, gestionnaires de stocks, magasiniers caristes, ...). Le centre de Reims emploie 16 personnes à plein temps, dont 10 formateurs, et forme entre 1 700 et 1 800 personnes par an.

Quels sont les grands dossiers que porte l'association Colbert Développement ?

Notre principal souci concerne la signalétique. Le fait que la zone soit à cheval sur deux communes, Reims et Saint-Brice-Courcelles, ne facilite pas les choses, même si nous avons obtenu d'avoir un interlocuteur unique. Il faut remettre à jour constamment cette signalétique, la renouveler en permanence (aménagement des Coïdes et d'Emile-Druart...). La zone est vaste et pose certaines difficultés en terme de repérage. Pour m'y être moi-même égarée en tant que nouvelle arrivante, je confirme qu'il y a un vrai problème d'orientation. L'idée serait aussi de mieux identifier le parc.

Comment ?

On pourrait s'inspirer du Parc Farman, facilement identifiable grâce à la sculpture figurant un aéroplane installée au carrefour. Il nous faut trouver un symbole fort du même type à placer à l'entrée de la zone, sur un rond-point.

Avez-vous d'autres projets ?

Oui, nous avons d'autres projets liés eux aussi à ce problème d'identité. Nous avons l'intention d'éditionner un annuaire recensant tous les professionnels de la zone, qu'ils soient industriels, artisans, professions libérales ou associations. Leur recensement est en cours et nous allons faire appel à un étudiant pour terminer cette enquête. Nous avons d'ores et déjà recensé 325 entreprises, qui représentent approximativement 11 000 salariés. Le but de cet annuaire est double : mieux se connaître entre nous, et mieux nous faire connaître à l'extérieur. Dans le même esprit, nous souhaiterions développer la notoriété de l'association. Plus Colbert Développement sera connu, plus nous serons nombreux dans l'association et plus nous pourrons monter des animations communes.



Air Turquoise :

des facilités pour les voyageurs d'affaires

La clientèle d'affaires est majoritaire sur les vols d'Air Turquoise. Il est donc normal que celle-ci soit particulièrement "choyée" par la compagnie aérienne rémoise. La formule abonnement qui lui est proposée présente un certain nombre d'avantages liés notamment à sa souplesse. L'abonnement permet en effet de réserver son billet jusqu'à trois heures avant le départ du vol. Modifier ou même annuler sa réservation (au plus tard trois heures avant le départ) est un service gratuit offert par la compagnie dans ce cadre. L'abonnement est en fait un carnet "virtuel" contenant des coupons utilisables pour réserver un vol. L'abonnement dure six mois ou un an. Le prix du coupon est de 120 euros pour un abonnement de six mois, et de 130 euros pour un abon-



nement d'un an. Un abonnement peut contenir entre 20 et 200 coupons, sachant qu'un coupon vaut pour un aller ou pour un retour. En clair, 20 coupons donnent droit à 10 allers-retours, et 200 coupons à 100 allers-retours. Avec ce système, les billets sont prépayés et il n'y a donc pas besoin de payer à chaque vol. Les réservations se font uniquement sur Internet.

cinq destinations

La compagnie Air Turquoise propose depuis juin 2005, au départ de l'aéroport de Reims-Bétheny, des liaisons

quotidiennes vers Nice et Marseille, et quatre liaisons avec Bordeaux (les lundis, jeudis, vendredis et dimanches). Elle vient d'étoffer son offre, puisqu'un vol quotidien vers Londres est proposé depuis le 28 mars, de même que trois liaisons hebdomadaires (les mardis, mercredis et samedis) vers Toulouse depuis le 4 avril. En Angleterre, l'avion atterrit à Luton, à une demi-heure en train du centre de Londres. L'aéroport de Luton dessert pratiquement toutes les destinations de Grande-Bretagne et ouvre les portes de l'Europe, grâce aux neuf compagnies low cost (à bas coûts) qui y sont installées. Le prix des billets pour les destinations françaises varie de 50 à 200 euros TTC selon la date de réservation, le prix maximum grim pant à 220 euros pour Luton.

Air Turquoise utilise pour ses vols un ATR 42-500 de 44 places et emploie une vingtaine de salariés. Les personnels navigants sont des anciens d'Air Littoral. La compagnie vole "en marguerite", c'est-à-dire de point en point sur l'ensemble de son réseau, avec quatre arrêts à Reims tous les jours.

La compagnie rémoise estime qu'il existe un potentiel de 35 000 passagers par an sur certaines lignes, via des métropoles importantes mais encore mal desservies. ■

Pour plus de renseignements : www.airturquoise.com

... En bref... En bref...

Planète Acier, vitrine d'une filière



Organisé à Reims du 11 au 13 mai, Planète Acier est le premier salon de cette ampleur à rassembler tous les acteurs de la filière : industriels, artisans, enseignants... Cette manifestation initiée par Arcelor montrera les différentes facettes des métiers de l'acier à travers des stands, des show-rooms, des ateliers-découvertes, et bien sûr un forum de l'emploi. On pourra aussi y découvrir les chefs-d'œuvre réalisés par les compagnons du devoir et les plus grands ouvrages architecturaux. Planète Acier se déclinera en trois journées thématiques :

- Le jeudi 11 mai sera dédié aux professionnels, par le biais de rencontres, de conférences et de tables rondes ;
- Le vendredi 12 mai sera consacré aux jeunes. Des conférences spécifiques, des démonstrations, des échanges avec les professionnels et une bourse de l'emploi s'adresseront aux collégiens, lycéens, étudiants et apprentis ;
- Le samedi 13 mai sera ouvert à tous les publics.

Le salon se tiendra au Parc des expositions de Reims. Il a reçu le soutien des compagnons du devoir, du conseil régional Champagne-Ardenne, du conseil général de la Marne, de la Chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Épernay et de la Ville de Reims.

Pour consulter le programme détaillé, un site Internet : www.planete-acier.com

quand la ville rend service aux entreprises

Quels services la collectivité, sous toutes ses formes, complétée par l'initiative privée, offre-elle aux entreprises installées dans les parcs d'activités ? Pari a recensé les services qui facilitent l'implantation et les bonnes conditions de travail des entreprises à Reims.

« **L**e niveau de service est bon dans les parcs d'activités, même si les entreprises ne s'en rendent pas toujours compte. » Chargé des parcs industriels à la direction du développement économique à la Ville de Reims, avec Nathalie Marié, Christophe Aubry estime qu'une certaine méconnaissance entoure les prestations offertes aux résidents de ces zones. Cela coule de source, mais il est sans doute bon de rappeler que tous les parcs d'activités sont pourvus en eau potable, en électricité, en téléphone et en assainissement. Encore que, sur ce dernier point, il subsiste des poches où le tout-à-l'égout reste défaillant, sur des voies privées dans les parcs Pompelle et Colbert notamment.

Farman-Pompelle mieux loti

Le degré d'équipement et de prestation varie évidemment en fonction de l'ancienneté et de la taille des parcs d'activités. Il est certain que le pôle technologique Farman est beaucoup mieux doté que les autres secteurs de l'agglomération. On y trouve ainsi un restaurant

interentreprises et un centre de médecine du travail, tous deux logés à la Maison des agriculteurs, que l'on ne rencontre pas ailleurs. De même, la Pépinière d'Entreprises, le centre d'affaires Crystalide et la crèche privée l'Envol n'ont pas d'équivalents.

Sur le plan commercial, La Neuville est forcément hors concours, puisque telle est sa vocation première. La situation est en revanche plus ambiguë à Farman. « *Les commerces ne sont ni autorisés, ni interdits expressément par le règlement de la Zac* », indique Christophe Aubry. Un vide juridique qui pourrait poser problème dans la nouvelle zone de La Croix-Blandin, puisque le règlement actuel n'autorise que des activités industrielles, artisanales et tertiaires. Sa prochaine modification devrait permettre d'accepter aussi des activités à caractère commercial.

Cette autorisation s'inscrirait d'ailleurs dans la logique des choses, puisque La Croix-Blandin a reçu le label de "parc de référence". A ce titre, il sera un concentré de tout ce qu'un parc d'activités moderne doit apporter aux entreprises en termes d'équipements et

d'aménagements. Sa desserte en fibre optique symbolisant à cet égard l'attention portée au confort de travail des sociétés qui vont s'y implanter (voir page 6).

Il est clair, rappelle Christophe Aubry, que « pendant des années les aménageurs n'ont pas eu les mêmes préoccupations de qualité sur toutes les zones », et qu'il s'agit aujourd'hui « d'harmoniser » et d'améliorer ce qui peut l'être.

plus de tondeuses, moins de bennes à ordures

Concernant l'entretien des espaces verts, par exemple, les services municipaux soulignent que l'on va passer de trois à cinq tontes par an à l'occasion du renouvellement, le 1^{er} juillet prochain, du marché confié au privé. Mais la collectivité n'est pas responsable de tout :

les espaces laissés en friche sont très certainement des terrains privés que leurs propriétaires négligent d'entretenir. Signalons toutefois que la ville assure en direct l'élagage des arbres plantés sur le domaine public.

Si les passages de tondeuses seront plus nombreux, les collectes par les bennes à ordures ont diminué depuis le 3 avril dernier. Reims Métropole a en effet décidé de réduire de trois à deux fois par semaine la fréquence de collecte des déchets résiduels (bacs à couvercle vert). La collectivité a pris acte de la diminution d'environ 30 % du volume de déchets non recyclés depuis que le tri a été instauré et que les emballages en papier, en carton ou en métal, les bouteilles en plastique et les journaux sont jetés dans les bacs à couvercle jaune. Les entreprises peuvent toutefois réclamer

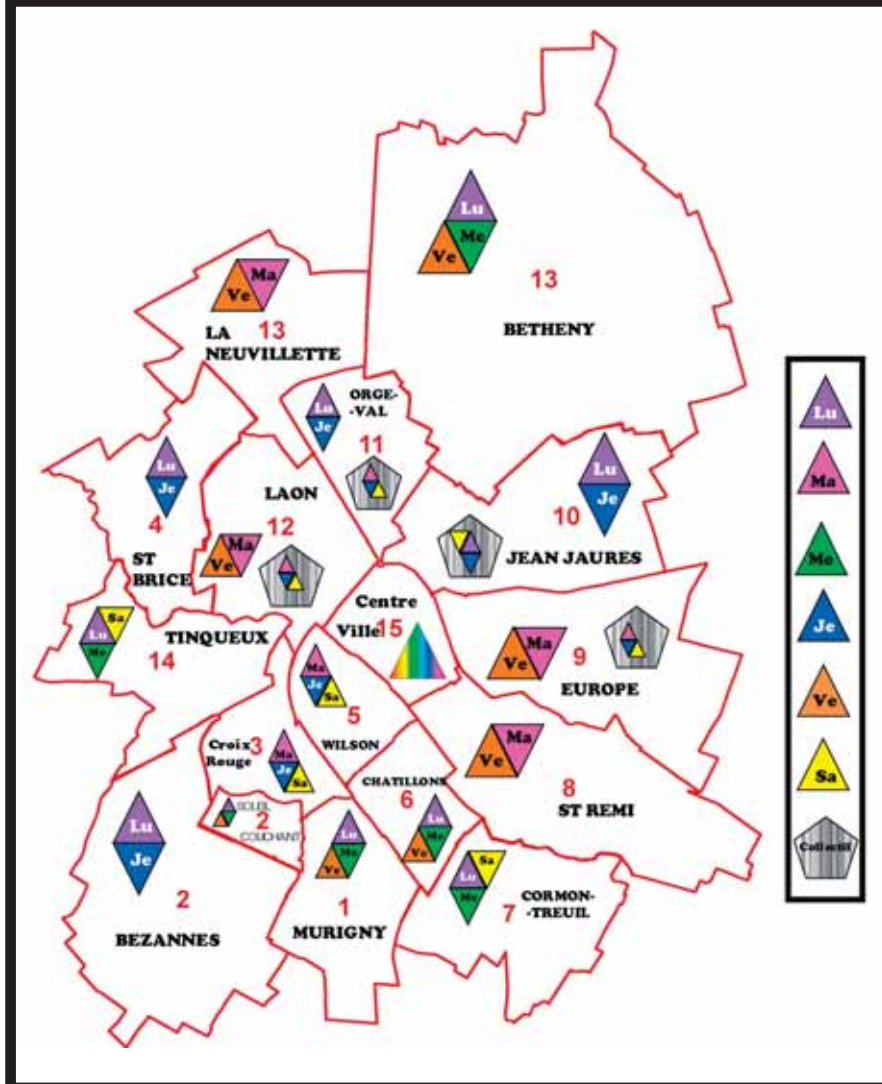
un complément de volume équivalent à 30 % (bacs en plus ou plus grands) si elles s'estiment pénalisées par la suppression d'un des trois ramassages hebdomadaires.

le recours au privé

Encore convient-il de préciser que cette mesure, qui permet à Reims Métropole d'économiser 250 000 euros par an, ne concerne que les entreprises - et les particuliers - situés au nord du canal et de l'auto-route. Le quartier Croix-Rouge n'est donc pas concerné, même s'il le sera peut-être un jour, ni le centre-ville qui conserve le même rythme de ramassage. Ajoutons que les entreprises ont loisir de contracter avec une entreprise privée pour la collecte de leurs déchets industriels ou de leurs ordures ménagères si elles dépassent les limites autorisées (1 500 litres de déchets non recyclables par semaine, plus 500 litres de tri).

La même latitude leur est laissée dans un tout autre domaine, celui de la sécurité. La police nationale et la police municipale assurent naturellement la continuité du service public dans les parcs d'activités comme sur l'ensemble du territoire urbain, mais les entreprises peuvent également faire appel à des sociétés privées de surveillance, de manière individuelle ou collective. La zone Farman vient d'opter pour cette solution, en confiant son gardiennage à Securitas. La Fedap a recensé une soixantaine d'entreprises intéressées par des rondes collectives, l'opération étant financièrement équilibrée si une trentaine d'adhérents y souscrivent. Un ou deux véhicules circuleront chaque nuit dans la zone en fonction précisément du nombre d'adhérents. A La Neuville, la mise en place de caméras de vidéosurveillance est toujours à l'étude. C'est un service qu'il appartiendrait, cette fois, à la puissance publique d'apporter. Enfin, mais est-il besoin de le rappeler dans ces colonnes, les associations d'entreprises existent pour fédérer les résidents de chaque zone et leur apporter un certain nombre de services, au moins sur le plan de l'information. ■

Les ordures ménagères ne sont plus ramassées que deux fois au lieu de trois au nord du canal



Très haut débit :

les 100 Mo à portée des entreprises

Il est désormais entendu qu'une entreprise qui ne peut accéder au réseau haut débit est défavorisée par rapport à celle qui y est raccordée. Handicapée par la lenteur des communications et de la transmission des données, dans un monde qui tend sans cesse à accélérer, elle perd en compétitivité vis-à-vis de ses éventuels concurrents. C'est ce qu'on a appelé la fracture numérique.

Reims s'est penché très tôt sur ce problème, prenant au passage une longueur d'avance sur d'autres grandes villes. Le fruit de cette réflexion précoce se traduira bientôt dans les faits pour un certain nombre d'entreprises de l'agglomération. Celles plus précisément qui sont ou seront installées dans quatre zones en cours d'aménagement : autour des deux futures gares TGV (Bezannes et quartier Clairmarais à Reims), à La Croix-Blandin (dans le prolongement du parc Farman-Pompelle) et sur Druart-La Malle, à Saint-Brice-Courcelles.

au pied des entreprises

Ces quatre secteurs vont être équipés, de manière échelonnée en 2006 et 2007, en fibre optique. Cette technologie permet d'accéder à un débit atteignant cent mégaoctets (100 Mo), voire un gigaoctet (1 Go). Une performance à comparer avec les offres ADSL actuelles, qui oscillent entre 2 et 8 Mo pour les plus attractives d'entre elles. Pour donner une idée des capacités de la fibre optique, on peut faire passer 50 000 communications dans une paire de brins, sachant qu'à Reims pas moins de 144 brins sont contenus dans les fourreaux.

Ces fourreaux passeront au pied des entreprises situées dans les quatre zones précitées. Les sociétés intéressées par le très haut débit n'auront plus qu'à se brancher à ce qu'on a baptisé la "boucle locale optique", de la même façon qu'elles se raccorderaient au gaz de ville ou au tout-à-l'égout. Elles devront pour ce faire s'adresser à l'un des opérateurs qui

louent le réseau de fibre optique à son propriétaire, qui n'est autre que la Ville de Reims.

A ce jour, sept opérateurs passent par ce canal : Free, Neuf Telecom, Cegetel, Sanef Télécom, Completel, Cogent (Internet par le câble) et une société rémoise, Origami Systems. Deux autres contrats sont en cours de négociation avec France Télécom et MCI WorldCom. Tous ces opérateurs ont en outre la possibilité de sous-louer leur fibre optique à d'autres opérateurs. On peut donc considérer que la plupart des grands fournisseurs d'accès à Internet sont présents sur le marché rémois via la boucle locale. Pour la petite histoire, il leur en coûte 50 centimes par mètre et par an pour louer une paire de brins de fibre optique.

Reims aussi bien que Paris

Une somme modeste car la Ville de Reims n'en fait pas une question d'argent. « *Notre objectif est de créer de la concurrence et de l'émulation entre les opérateurs, afin de faire baisser les prix et de proposer les tarifs les plus bas possible aux usagers, que ce soient des particuliers ou des entreprises* »,

expliquent Hervé Rathat et David Mercier, respectivement directeur et directeur adjoint de la direction des systèmes d'information et des télécommunications de la Ville de Reims.

Ce service installé dans le même bâtiment que l'agence d'urbanisme est chargé de gérer tout ce qui a trait à l'informatique et à la téléphonie des services municipaux. C'est lui qui pilote la boucle locale optique, puisque celle-ci n'a pas été concédée au privé mais reste exploitée en régie. La boucle a été mise en service en 2002. Elle est destinée à l'origine à relier entre eux tous les sites appartenant à cinq partenaires publics : la Ville, Reims Métropole (la communauté d'agglomération), l'université, l'hôpital et la Chambre de commerce et d'industrie. Baptisé Jupiter, ce réseau présentant de fortes réserves de disponibilité, a été ouvert aux particuliers et aux entreprises, via les opérateurs de télécommunications. Il serpente aujourd'hui sur une cinquantaine de kilomètres dans l'agglomération.

Grâce à la boucle locale optique, Reims se prétend aujourd'hui « *aussi bien équipé que Paris* » relativement à son accès au très haut débit. Pour

Les fourreaux de fibre optique équipant Reims contiennent 144 brins, comme le montre Hervé Rathat.



les responsables politiques et économiques, c'est un atout supplémentaire offert aux entreprises et un facteur d'attractivité du territoire. Avec la quasi-certitude, selon MM. Rathat et Mercier, que « *dans dix ans, la fibre optique sera toujours le média de prédilection* ». En d'autres termes, Reims a fait le bon choix dans le domaine mouvant des technologies de l'information et de la communication.

gommer les zones d'ombre

Reste que tous les acteurs économiques de l'agglomération n'auront pas accès à Jupiter. « *Il n'est pas dans les projets ni dans les priorités de la Ville d'équiper les autres parcs d'activités en fibre optique* », indique la direction des systèmes d'information. Cela nécessiterait en effet de très lourds investissements. Il n'est pas question pour autant d'abandonner les parcs d'activités plus anciens à leur triste sort. Toutes les entreprises installées sur le territoire rémois devront pouvoir accéder à l'ADSL jusqu'à 20 Mo. La première priorité consiste à gommer les zones d'ombre subsistantes, c'est-à-dire à équiper les secteurs mal ou pas couverts par le haut débit. Au bout de Farman-Pompelle, à Cormontreuil ou à Saint-Brice, certaines entreprises sont encore condamnées au très bas débit (56 Ko), à moins de se brancher sur le satellite.

La solution mise en œuvre avec France Télécom consiste à créer trois petits centraux au milieu de ces zones afin de raccourcir les distances que doit parcourir le signal. Plus on s'éloigne du centre-ville, en effet, plus le débit devient faible. Or la plupart des entreprises sont maintenant regroupées en périphérie... Deux nœuds de raccordement seront mis en service aux alentours de la mi-2006 sur Farman et à Saint-Brice, un troisième site restant à définir. Une certaine égalité sera donc rétablie entre toutes les entreprises rémoises, même si la fracture numérique ne pourra pas être totalement réduite entre celles qui jouiront de la boucle locale optique et les autres. Mais c'est toutefois un nivellement par le haut qui est train de s'opérer à l'échelle de l'agglomération.

La crèche Envol affiche complet



Après un démarrage plutôt laborieux (cf. *Pari* n° 12 du 1^{er} trimestre 2005), la crèche privée installée sur Farman fait maintenant le plein. « *On n'a plus de places disponibles avant la rentrée 2007* », indique sa directrice, Luisabete Przybyszewski. En clair, les 80 places disponibles sont occupées par les 155 enfants inscrits, qu'ils soient fils ou filles de salariés du parc d'activités - ce qui est la vocation première de l'Envol - ou bambins de parents qui n'y travaillent pas, voire résident en dehors de l'agglomération rémoise.

L'insuffisante mobilisation des entreprises au départ, malgré une étude de marché encourageante, a en effet incité la crèche à passer une convention avec la Caf pour accueillir une population plus large. Cette ouverture présente un avantage pour ses bénéficiaires : les familles paient en fonction de leurs revenus, par heure de présence de l'enfant. Elle présente en revanche un inconvénient pour les responsables de la crèche : les particuliers sont moins "rentables" que les entreprises qui réservent des places à l'année à leurs salariés. Seules quatre d'entre elles ont retenu au total vingt-deux places : Astra-Zeneca, le CRNA, le Cera et FCN.

Conséquence, il manque de l'argent pour boucler le budget -

très exactement 34 % du total - qui pourrait être couvert par les entreprises. D'autant que la crèche fait vivre dix-huit personnes et a des projets d'extension.

de nouveaux services

En s'ouvrant à tout public, l'Envol a aussi élargi sa palette de services. L'accueil est à la carte (il n'y a plus d'obligation de durée), la crèche fait aussi désormais halte-garderie et propose de nouvelles activités, comme l'éveil musical et les sorties à The Little Gym. Elle envisage enfin de créer une association de parents.

L'Envol semble en tout cas faire des émules, car un projet de crèche privée serait à l'étude au parc Colbert.

Une place à l'Envol coûte 2 500 € HT par an à une entreprise, sachant que celle-ci récupère 60% de cette somme sous forme de crédit d'impôt.

Pour les particuliers, il en coûte entre 37 centimes et 2,54 € de l'heure pour les parents résidant à Reims, selon leurs revenus, plus 75 centimes de l'heure pour ceux qui n'habitent pas Reims (soit 3,29 € au maximum).

L'Envol : 11, esplanade Roland-Garros (derrière la pépinière d'entreprises).

Tél. : 03 26 82 79 28.

Le bus passe (presque) partout

« **P**ar rapport à des agglomérations comme Besançon ou Lille, où j'ai travaillé, Reims offre un niveau de dessertes au-dessus de la moyenne », observe Laurent Sénecat, le directeur de la communication des Transports Urbains de Reims (Tur). La ligne Z, par exemple, est entièrement dédiée au parc Pompelle. La ligne B a été prolongée pour se rapprocher de l'Alpa et des entreprises du Distripôle Nord-Est. Autre exemple de la qualité du service proposé, la ligne F, qui irrigue la zone Farman, fonctionne du lundi au dimanche, de 6 h à 21 h, « ce qui est peu fréquent », souligne Laurent Sénecat.

Le directeur de la communication n'occulte pas pour autant les « zones d'ombre » qui subsistent dans l'agglomération. « Si globalement on peut estimer que neuf employés sur dix se trouvent à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus, certaines entreprises sont encore trop éloignées du réseau. C'est le cas notamment dans les fonds de zone sur Colbert et à La Neuville. Les lignes ne pénètrent pas encore dans la partie nord de l'Actipôle où des entreprises se sont récemment implantées, comme les Biscuits Fossier. »

favoriser l'accès à l'emploi

Attentifs aux doléances des associations des parcs d'activités - ils ont notamment réorganisé la ligne Z en concertation avec la Fedap - les Tur pensent apporter quelques améliorations par petites touches. Et ce dans un souci de service public avant tout, car les lignes desservant les parcs d'activités sont tout sauf rentables. A titre d'exemple, la ligne Z transporte une cinquantaine de salariés par jour, pour un total d'environ 90 voyages quotidiens. « Nous sommes forcément moins performants que l'automobile, dans la mesure où il est facile de stationner dans les parcs d'activités. Si nous maintenons et même prolongeons ces lignes, c'est pour permettre l'accès à l'emploi des personnes qui n'ont pas le permis de conduire

ou de moyen de locomotion. C'est vrai notamment pour les jeunes qui effectuent leur stage en entreprise. » Mais même le service public a ses limites : difficile de mettre en place des services de nuit pour les ouvriers qui font les 3x8 dans le parc Colbert.

Par ailleurs la mise en service du tramway entraînera une réorganisation du réseau de bus qui pourra être profitable aux parcs d'activités.

Une halte ferroviaire doit également être installée sur Farman, derrière le campus universitaire, et les Tur envisagent de créer une interconnexion avec leurs véhicules.

Il semble du reste naturel que les Tur se préoccupent des dessertes des parcs d'activités, dans la mesure où leur siège social est lui-même implanté dans l'un d'entre eux, le parc Colbert.

Hormis dans certains fonds de zone, les parcs d'activités sont correctement desservis par les transports en commun.



La Poste se rapproche des entreprises

“Plus près des entreprises”, telle pourrait être la nouvelle devise de La Poste à Reims. Le traitement du courrier fait en effet l’objet d’une réorganisation complète visant notamment à mieux satisfaire la clientèle professionnelle.

C’est ainsi qu’une nouvelle plateforme de tri va voir le jour à La Croix-Blandin (livraison à la mi-mai), doublée d’un centre de distribution, où travailleront plus de cent quarante agents, ainsi que deux nouveaux centres de distribution, à Croix-Rouge, rue du Docteur-Billard à côté de l’hippodrome (mi-juin), et sur le parc Colbert, rue Albwachs (fin 2006-début 2007). Deux tiers des facteurs basés actuellement dans les locaux du Boulingrin (rebaptisé Porte Mars) seront redéployés sur ces trois sites implantés au cœur d’un parc d’activités.

Voilà une nouvelle de nature à réconcilier certains entreprises avec le service postal, elles qui déploraient de voir l’horaire de levée du courrier avancé d’un quart d’heure à une demi-heure l’après-midi en raison de contraintes nouvelles imposées à La Poste (obligation de scanner tous les plis empruntant l’avion pour des raisons de sécurité, et limitation de la vitesse des véhicules à 90 km/h sur autoroute en vertu d’une directive européenne).

apparition des “boîtes du soir”

Consciente de la gêne occasionnée, La Poste va proposer un nouveau service, par l’intermédiaire d’une dizaine de “boîtes du soir” disséminées un peu partout dans Reims, et où l’on

pourra déposer son courrier jusqu’aux alentours de 18 heures (horaires à confirmer). Les associations d’entreprises vont d’ailleurs être consultées par la direction du courrier pour déterminer avec elles les meilleurs emplacements par rapport aux besoins des professionnels. Petit bémol, ces boîtes supplémentaires ne concerneront que le courrier intradépartemental (08, 51, 55).

Toujours est-il que La Poste fait des efforts manifestes pour améliorer son service aux entreprises. C’est ainsi que les boîtes postales seront accessibles dès 8 heures, au lieu de 9 heures dans les bureaux de Poste du Boulingrin, de l’Hippodrome, de Port-Colbert et de La Croix-Blandin. Les BP seront conservées à Bétheny, Cormontreuil, Tinquieux, Saint-Brice et Reims-Cérès. Autre progrès, une agence ColiPoste va être installée à la place du bureau Santos-Dumont sur Farman. Cette substitution apportera des services supplémentaires aux clients : les préposés iront porter les paquets dans les étages et passeront deux fois en cas d’absence avant de mettre le colis en instance. Cette agence ouvrira ses portes en juin. La Poste a tout intérêt à soigner sa clientèle professionnelle rémoise dans un contexte d’ouverture à la concurrence. D’une part parce que les entreprises représentent 80 % de son chiffre d’affaires, d’autre part parce que Reims assure un tiers de ses revenus dans la région Meuse Champagne-Ardenne. Les entreprises rémoises apportent même un quart des recettes sur cette zone pour la partie courrier. Et l’on peut voir un symbole dans le fait que La Poste soit le premier occupant de la Zac Croix-Blandin.

Signalétique : on perd le nord à Bétheny

Le boulevard des Tondeurs est au centre de plusieurs enjeux de circulation pour les parcs d’activités situés au nord-est de Reims. Il s’agit d’une part de sa liaison avec la rue Léon-Faucher, d’autre part de son raccordement au barreau Est de l’autoroute A 34, deux réalisations préconisées par le plan de déplacements urbains.

Le rond-point de la Potière, source de tracas.



Une troisième problématique intéresse tout particulièrement Bétheny Multipôles. Elle concerne la signalétique qui, selon l’association, fait défaut sur le boulevard des Tondeurs en raison de la dispersion des zones d’activités implantées sur le territoire de cette commune. « *Seule la sortie Bétheny Equiornolles est indiquée*, observe Alain Gomard. *De nombreux automobilistes qui l’empruntent se retrouvent place de la Chaîne-d’Or sans savoir ensuite où aller. C’est le cas aussi d’un certain nombre de poids lourds, à qui cette sortie est pourtant interdite.* » Cette absence de signalétique adéquate empêche donc les usagers de la route, en particulier les transporteurs et les livreurs, de trouver leur chemin. Bétheny Multipôles réclame en conséquence la mise en place de plusieurs panneaux directionnels supplémentaires indiquant les sorties suivantes : Bétheny Les Naux, Bétheny La Potière et Bétheny Les Docks. L’association souligne que cette dernière est « *d’autant plus importante que la déviation concernant les poids lourds sur le pont de Bétheny est mise en place pour un laps de temps important.* Or tous les camions qui se dirigent vers les docks sortent à La Potière. Les chauffeurs font demi-tour au rond-point de La Potière avant de reprendre la bonne direction. Ces manœuvres quotidiennes créent une gêne et multiplient les dangers. »

Le nouveau centre de distribution Hippodrome (quartier Croix-Rouge) entrera en service au mois de juin.



ZFU : un vivier de co

La zone franche urbaine Croix-Rouge est riche d'une myriade de petites entreprises aux activités très diverses. Voici un échantillon de ce foisonnement à travers deux exemples : i.réseaux et Atelier Trim-Line.

i.réseaux : un métier souterrain

i.réseaux est un bureau d'études spécialisé dans les réseaux souterrains, créé en octobre 2000 par trois anciens de France Télécom. Mus par l'envie de devenir indépendants et de faire fructifier vingt années d'expérience, ils reçoivent le soutien de leur ancien employeur par le biais de l'essaimage. C'est France Télécom qui leur a apporté leurs premiers contrats.

Les trois compères démarrent dans leur domaine de prédilection : l'implantation de grands réseaux de fibre optique interurbains. « *Notre rôle consiste à définir, sur la base d'un cahier des charges, le meilleur tracé pour un réseau, en intégrant toutes les contraintes administratives, techniques et financières, aussi bien sur le domaine public que sur le domaine privé* », explique le gérant d'i.réseaux, Jean-Marc Bardin. Il s'agit donc de proposer au maître d'ouvrage un avant-projet puis le projet lui-même.

Le bureau d'études a ensuite appliqué cette compétence liée à la fibre optique à tout ce qui peut être enfoui. La petite entreprise, qui compte aujourd'hui quatre personnes, travaille en particulier pour GDF, par exemple pour le remplacement des vieilles conduites en fonte.

Jean-Marc Bardin a créé i.réseaux en octobre 2000 avec deux autres associés.



Mais elle peut également intervenir sur les réseaux d'assainissement ou de distribution d'eau potable, sur l'éclairage public ou les réseaux privés de distribution d'électricité.

Hyper spécialisé, et en ce sens sans réel concurrent sur la place, i.réseaux commence à collectionner les références. A Reims, il est responsable du réaménagement du réseau de gaz et d'électricité rue de l'Etape, rue de Thillois et rue de Chativesle, ainsi que sur le parvis de la cathédrale et dans le quartier Wilson. L'une des plus grosses opérations inscrites à son palmarès est sans conteste l'alimentation des sites GSM sur la partie Marne du TGV Est. Un gage de sérieux dont pourraient profiter davantage les entreprises de travaux publics par exemple.

I.réseaux, qui avait aussi le choix de s'installer à la pépinière d'entreprises, a finalement opté pour la zone franche sur les indications de la CCI. Le bureau d'études ne regrette pas cette option, même si l'obligation d'embaucher un salarié originaire de Croix-Rouge lui a posé problème. « *Notre métier ne s'apprend pas à l'école*, souligne en effet Jean-Marc Bardin. *Il faut une longue expérience.* »

i.réseaux

2A, rue de Rilly-la-Montagne

Tél. : 03 26 35 05 05

Courriel : i.reseaux@wanadoo.fr

Web : www.ireseaux.com

atelier Trim-Line : tout à signaler

A l'inverse d'i.réseaux, l'Atelier Trim-Line ne bénéficie pas des avantages fiscaux de la zone franche. Et pour cause, la société est née en 1988 et a été reprise en 2004 par Marie-France Gaber. Celle-ci affiche un parcours peu banal, puisqu'elle a travaillé pendant dix ans à New York dans le packaging, pour le compte de sociétés françaises de parfumerie et de cosmétique.

De retour en France avec son mari américain et à la recherche d'un emploi, Marie-France Gaber s'est transformée sur le tard en chef d'entreprise. « *C'est une bataille de tous les jours*, confie-t-elle, *mais ce que je fais me plaît beaucoup.* » L'Atelier Trim-Line est spécialisé dans la signalétique, aussi bien intérieure qu'extérieure. Il est capable



Marie-France Gaber a repris Trim-Line (rebaptisé Atelier Trim-Line) en novembre 2004.

de décorer une vitrine de magasin comme un véhicule automobile. Les garages comptent d'ailleurs parmi ses plus gros clients.

Avec l'aide d'un salarié et de son conjoint retraité, Marie-France Gaber travaille beaucoup l'adhésif, ainsi que le support magnétique, mais réalise aussi de l'impression en quadrichromie. Sa palette est extrêmement large, puisqu'elle est capable tout aussi bien de fabriquer des banderoles événementielles que de floquer des maillots pour des clubs sportifs ou des sociétés de gardiennage, qui constituent l'un de ses principaux marchés. L'atelier a par exemple réalisé la signalétique des véhicules de SOS Médecins et le marquage des grues Guillouart. Il s'agit tantôt d'un travail de création, tantôt d'un travail de reproduction.

Pour une entreprise qui s'occupe de la publicité des autres, il est étonnant de constater que l'Atelier Trim-Line n'en fait pas pour son propre compte. « Ça marche par le bouche-à-oreille », souligne Marie-France Gaber, qui ne manque pas de travail. Elle souhaite néanmoins porter à la connaissance du public que, forte d'une formation de webmaster, elle aimerait développer le volet création de sites Web de sa société.

Profitons aussi de cet espace qui lui est accordé, pour signaler que l'Atelier Trim-Line devrait quitter Croix-Rouge dans les prochains mois, pour s'installer au centre commercial des Hauts-de-Murigny, dans des locaux mieux adaptés à son activité. ■

Atelier Trim-Line
12, rue de Rilly-la-Montagne
Tél. : 03 26 07 29 26
Courriel : atelier-trim-line@wanadoo.fr
Web : www.atelier-trim-line.info

Farman-Pompelle

A signaler deux implantations majeures, qui sont d'ailleurs étroitement liées, avec **Sernam** et **Playmobil**, installés depuis peu sur le parc d'activités de la Pompelle, en bordure de la RN 44.

L'agence Sernam est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2005. Elle gère quotidiennement 93 tonnes d'arrivée et 25 tonnes de départ, avec un périmètre d'activité qui couvre la Marne et une partie de l'Aisne. Deux tiers du chiffre d'affaires de l'agence rémoise de cet opérateur spécialiste de l'express et de la logistique sont réalisés en prestation de messagerie. Une caractéristique due au transport de vins de Champagne. Le site de la rue du Val-Clair s'étend sur 17 000 hectares et emploie 35 personnes.

Sernam a par ailleurs construit un entrepôt de 6 000 m² dédié à Playmobil, le célèbre fabricant de jouets. C'est à partir de Reims que sont distribués les produits Playmobil sur une partie de la France. Sernam est chargé de leur réception, de leur stockage, mais aussi de la préparation des commandes et de l'assemblage des kits. Une trentaine de personnes travaillent sur le site.

Pépinière d'entreprises Farman

Depuis 2005, de nombreuses sociétés se sont installées à la pépinière d'entreprises :

A2A : maintenance, entretien, réparation d'ascenseurs et de monte-charge

Axcom Région Est : services informatiques, gros systèmes

BD Cube : fabrication d'objets de décoration

Fleet : conception et commercialisation de concentrés de boissons liquides en stick à diluer

Fluides Automation Régulation : négoce, intégration de technologies industrielles

Icade Capri : immobilier

Pro Fermetures : vente et pose de fermetures

Visuacolor : colorimétrie

PARI - magazine d'informations des parcs d'activités
du bassin d'emplois de Reims.

Publication : Direction de l'Economie - Ville de Reims
95 Bd du Général Leclerc - 51100 Reims - tél. 03 26 77 87 50

Conception-rédaction : Dircom CCIRE
Impression : Imprimerie Balan

Supplément gratuit à Champ'éco
(Commission paritaire n° 1738 ADEP - ISSN 1146-8599)
Tirage : 4 000 ex.

Crédits photos : F. Marais - CCIRE

Reims Créateur : et de dix !

C'est reparti pour un tour pour Reims Créateur, dont c'est la 10^e édition, mais qui fête ses vingt ans d'existence puisque cette opération est bisannuelle. Le concours de la création et de la reprise d'entreprise encourage, comme son nom l'indique, les créateurs ou repreneurs d'entreprise marnais en remettant un chèque aux plus méritants d'entre eux. Le concours est doté en tout de 65 000 euros de prix abondés par différents partenaires :

Un premier prix toutes catégories confondues d'un montant de 20 000 € offert par la Ville de Reims.

Six prix de 7 500 € chacun :

- > Prix Agroaffaires offert par la Chambre d'Agriculture de la Marne et les Biscuits Fossier
- > Prix Artisanat offert par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne et AG2R

> Prix Commerce offert par l'Ordre des Experts-Comptables région Champagne et la CCI de Reims et d'Épernay

> Prix Industrie offert par EDF et CIC banque SNVB

> Prix Services offert par le groupe MV4 Parution et la société Arts et Techniques de Scènes, Salons, Spectacles

> Prix spécial Jeunes Pousses offert par Reims Métropole (réservé aux entreprises créées ou reprises de moins de dix-huit mois au 30 juin 2006 dans le département de la Marne, toutes catégories confondues)

Pour être candidat, il faut avoir créé ou repris une entreprise entre le 1^{er} janvier 2001 et le 30 juin 2006 dans le département de la Marne.

Les dossiers sont à retirer au plus tard le 30 juin :

- par courrier à la Mairie de Reims, direction du développement

économique, 51096 Reims Cedex

- par téléphone au 03 26 77 87 55

- sur place : 95, bd du Général-Leclerc, 7^e étage, à Reims

- par téléchargement sur le site www.reims.fr, rubrique économie.

Tous les candidats seront personnellement invités à la remise des prix qui aura lieu le 24 octobre 2006 au centre des congrès de Reims. A noter que le même jour, au même endroit, se tiendra le 3^e forum de la création d'entreprise à Reims. Tous les professionnels de la création d'entreprise se tiendront à la disposition des salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, etc., qui ont un projet. ■

